

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 27 juin 2011

6 Réseau des villes ferrées et villes gares de Picardie - adhésion

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, M. SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. GRIMBERT,
M. MACHU
Mme SOKOLONSKI
M. CHEURFA

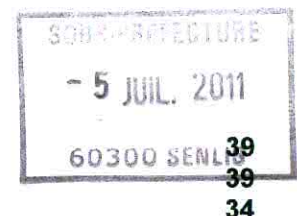
Etaient absents :

Pouvoir à : M. BERNARD-LUNEAU
Pouvoir à : Mme FEVRIER
Pouvoir à : M. SEGUIN
Pouvoir à : M. NACHITE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M SZPIRKO
Mme DINGIVAL
Mme PAMART
Mme RIFFAULT
M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés



■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire, expose :

Le 5 avril 2011, les représentants des maires des villes ferrées picardes se sont réunis à Creil pour monter le « Réseau des villes ferrées et villes gares de Picardie ».

Lors des réunions publiques organisées par la Commission Nationale du Débat Public sur le projet de LGV Picardie-Creil-Roissy, les collectivités picardes se sont largement investies et ont montré leur intérêt pour les questions de transports en commun, en particulier de transports ferrés. L'annonce par Réseaux Ferrés de France de la réalisation de cette nouvelle ligne à horizon 2020 a confirmé l'utilité d'organiser un travail concerté des collectivités picardes sur les questions ferroviaires.

C'est dans cet esprit que se sont retrouvés les maires des communes et les présidents d'EPCI qui s'étaient réunis au cours du débat public au sein du collectif picard « l'union fait la liaison ». Au cours de cette réunion, les collectivités présentes ont pris la décision de constituer une association loi 1901 sous le nom de « Réseau des villes ferrées et villes gares de Picardie ».

maintenant !

Le Maire de Creil a été choisi, lors de l'assemblée générale constitutive de l'association, pour en prendre la présidence.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité:

Article unique : d'accepter l'adhésion de la ville de Creil à l'association Réseau des villes ferrées et villes gares de Picardie.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 04 JUL. 2011

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

05 JUL. 2011

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 05.07.11. Signature Le Maire.

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Remy

C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISE-PICARDIE